



Décision du Président n° 2023_AJMP_091

Thème : Commande publique

Objet : ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES - Fourniture et livraison de bio-seaux, composteurs individuels et collectifs

Pôle : Gestion et valorisation des déchets

Contexte :

La Communauté de Communes du Briançonnais s'est engagée dans un programme de tri à la source des biodéchets auprès des particuliers. Ce programme a intégré une étude qui a déterminé la stratégie de généralisation sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais. Ainsi, une solution de « gestion de proximité » est privilégiée et sera généralisée d'ici 2026.

Elle est matérialisée par un programme pluriannuel (2023 – 2026) de distribution de bio-seaux, de mise à disposition contre participation de composteurs individuels, de lombricomposteurs, d'aires de compostage et composteurs grutables.

L'objet de la consultation est de retenir une offre pour tout ou partie des lots suivants :

- LOT 1 : Fourniture et livraison de bio-seaux
- LOT 2 : Fourniture et livraison de composteurs individuels en bois
- LOT 3 : Fourniture, livraison et installation optionnelle de composteurs collectifs à destination d'établissements ou de quartiers
- LOT 4 : Fourniture et livraison de lombricomposteurs et vers à compost
- LOT 5 : Fourniture et livraison de composteurs grutables

Ainsi, une consultation a été lancée le 21 mars 2023, publiée au BOAMP, avis n° 23-38047 et sur la plateforme achat public, avis n° 393953431, sous la forme d'une procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La remise des offres était fixée au 24 avril 2023.

Ceci exposé :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-10 ;
- VU** les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1 du Code de la commande publique relatifs aux marchés à procédure formalisée ;
- VU** la délibération n° 2023-36 du Conseil Communautaire en date du 9 mai 2023 donnant délégation au Président, pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et avenants afférents à la fourniture et livraison de bio-seaux, composteurs individuels et collectifs ;

CONSIDERANT Les offres reçues en date du 24 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT le rapport de présentation et d'analyse des offres, ainsi que l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 19 juin 2023 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer les marchés afférents à la fourniture et livraison de bio-seaux, composteurs individuels et collectifs aux entreprises suivantes :

LOT 1 : FM DEVELOPPEMENT - ZAC DU CARREAU DE LA MINE - IMPASSE DU LAVOIR - 13590 MEYREUIL pour un montant global maximum de 90 000.00 € HT. Ce montant inclut l'offre de base et les deux prestations supplémentaires.

LOT 2 : ASSOCIATION EMERAUDE ID -17 rue de Broglie - 22307 LANNION CEDEX pour un montant global maximum de 65 000.00 € HT.

LOT 3 : ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITE - 5 rue Joseph Silvestre - 05100 BRIANÇON pour un montant global maximum de 300 000.00 € HT. Ce montant inclut l'offre de base.

LOT 4 : SARL LA FERME DU MOUITTA - Chemin du Moutta - 64330 BOUEILH BOUEILHO LASQUE pour un montant global maximum de 9 600.00 € HT.

LOT 5 : SASU COMPLEMENTERRE 38 - le village - 38114 OZ EN OISANS pour un montant global maximum de 250 000.00 € HT. Ce montant inclut l'offre de base et la prestation supplémentaire.

ARTICLE 2 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le **01 AOUT 2023**

Le Président,



Arnaud MURGA

Par déléation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services

Date de publication : **01 AOUT 2023**

Décision transmise en Préfecture : **01 AOUT 2023**

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déferé dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.